Des squatteurs étrangers expulsés de la Basilique de Saint-Denis (MàJ) Le MRAP indigné (+ vidéo)

17/12/2013 à 1h00



Addendum 17/12/13

Une centaine de policiers du département ont convergé très vite, hier, vers la basilique de Saint-Denis, qui venait d'être occupée, quelques heures plus tôt par des mal-logés.

Il s'agit de célibataires expulsés en juin de logements insalubres, situés aux nos 50 et 103 de la rue Gabriel-Péri, sans solution de relogement. Ils campent depuis six mois place du Caquet, épaulés par un collectif de soutien.

> *Sans papiers en règle pour un bon nombre, « **mais pas tous** », assure le porte-parole, **Mamadou Sissoko**.*

Source

Communiqué de presse du MRAP

Le MRAP indigné de l'évacuation par la police des sans-abris de la Basilique de Saint-Denis

Dimanche 15 décembre 2013, la police a investi la basilique Saint-Denis pour déloger des sans-abris et leurs soutiens qui s'y étaient réfugiés.

« Depuis quand la police armée pénètre-t-elle dans une cathédrale ? Quelle honte pour notre police, notre préfet, notre pays » a déclaré Jean Courtaudière, curé de la Basilique, alors qu'elle accueillait des personnes expulsées de leur logement depuis le 7 juin 2013.

Pour le Maire de Saint-Denis, Didier Paillard, molesté par les forces de l'ordre,ou l'ancien Evêque de Saint-Denis, Olivier de Berranger, empêché d'entrer dans sa cathédrale, la la police, sous l'ordre de sa hiérarchie, s'est déshonorée en pénétrant par la force dans ce lieu sacré.

La brutalité de la méthode rappelle celle qui avait conduit à l'évacuation de l'église Saint-Bernard le 23 août 1996. Il est devenu impossible de distinguer les méthodes policières d'aujourd'hui de celles d'hier.

Le MRAP dénonce avec la plus grande fermeté ces méthodes indignes.
Par ailleurs le MRAP, avec d'autres organisations et les expulsés, exige le relogement immédiat de l'ensemble du groupe dans les logements disponibles du centre d'hébergement qui vient d'ouvrir à Saint-Denis.

Cette exigence est d'autant plus forte que la sous-préfète s'y était engagée le mardi 3 décembre pour se contredire 2 jours après…

La régularisation administrative est une condition

indispensable pour permettre
aux personnes de nationalités malienne et ivoirienne d'entrer dans un logement
pérenne.

Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Manuel Valls, et la Ministre du Logement,
Madame Cécile Duflot, doivent prendre leurs responsabilités et donner une
réponse positive à cette situation.

Paris, le 16 décembre 2013.

MRAP

Leur opération coup-de-poing n'aura duré que quelques heures. Dimanche vers 18 h 15, 27 squatteurs qui avaient commencé à déplier leurs tentes pour s'installer dans la Basilique de Saint-Denis ont été expulsés des lieux par les forces de l'ordre.

> *Ces célibataires sans domicile originaires du Mali, de Côte d'Ivoire ou du Pakistan entendaient ainsi attirer l'attention sur leur situation de détresse.*

Ils avaient été expulsés en juin dernier de deux immeubles insalubres de la rue Gabriel-Péri à Saint-Denis. Seules les familles avaient été relogées. Ces hommes seuls, épaulés par un collectif de soutien, avaient alors monté un campement place du Caquet.

Le Parisien